

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 20/08/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 20 août 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **4717 cas** positifs supplémentaires depuis le 13 août.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **142,9 cas pour 100 000 habitants** (+15,6 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **2,6 %**.

Le virus circule activement en Bretagne. Face à l'augmentation des taux d'incidence et des taux de positivité, il est indispensable de maintenir une vigilance collective, notamment le respect des gestes barrières.

La meilleure protection reste la vaccination, accessible à tous, dès 12 ans.

La liste des centres de vaccination est disponible sur www.sante.fr

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 20 août 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	26210	977	160,2	+45,3
29	28705	959	109,3	+8,7
35	74868	1677	161	+20,7
56	36131	1104	143,7	-6,9
Bretagne	165914	4717	142,9	+15,6

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **372** hospitalisations en cours (+44¹), dont 30 (+7¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **8 393** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+115¹) ;
 - **1 687** patients sont décédés (+5¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

100 035 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 11 et le 17 août (+ 12 % par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 11 au 17 août	Taux de positivité Du 11 au 17 août	Taux de positivité Semaine S-1
22	16373	3,2	2,9
29	28903	2,1	2,4
35	32021	2,7	2,7
56	22738	2,5	3,1
Bretagne	100035	2,6	2,8

La Bretagne compte actuellement 83 (+16¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **19** dans les Côtes d'Armor (3 en milieu professionnel, 2 en établissement de santé, 4 en EHPAD , 1 en établissement pour personnes en situation de handicap et 9 en sphère privée)
- **15** dans le Finistère (3 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 7 en sphère privée) ;
- **20** en Ille-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 2 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes en situation de handicap, 2 en EHPAD et 12 en sphère privée) ;
- **29** dans le Morbihan (4 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes en situation de handicap, 3 en EHPAD et 19 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

La couverture vaccinale de la population bretonne est de **76,1 %** (au moins une dose tous âges confondus)

Au 20/08, 4 566 399 injections ont été effectuées :

- 863 341 dans les Côtes d'Armor
- 1 264 113 dans le Finistère
- 1 378 385 en Ille-et-Vilaine
- 1 060 560 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 13/08/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr